



2. Demande d'un crédit d'engagement pour les frais d'investigations techniques de la décharge de Chonny à Châbles

Fiche de projet

Nom du projet	Demande d'un crédit d'engagement pour les frais d'investigations techniques de la décharge de Chonny à Châbles	N° projet	DOM-2021/03
		N° invest.	CG 2021/05
Mandant	Conseil communal – Fabien Monney	Chef de projet	Romain Cuany

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Fabien Monney	23.08.21	OK	Investissement planifié au budget sous le n° 7690.5290.00
Administrateur des finances	François Guerry	24.08.21	OK	Financé par les liquidités courantes Amortissement sur 10 ans

1. Contexte

La décharge située au lieu-dit «Chonny» à Châbles est inscrite au cadastre des sites pollués du Canton de Fribourg sous le n° SIPO 2005.0107. Ce site est classé par le Service de l'Environnement (SEn) en nécessité d'investigation en raison du type de déchets déposés et de la menace éventuelle qu'il présente pour les eaux souterraines, les eaux de surface et le sol. La Commune a souhaité réaliser les investigations nécessaires afin de déterminer si ce site nécessite une surveillance ou un assainissement.

Au début de l'année 2020, la Commune a mandaté le bureau Geotest SA pour l'exécution d'une investigation historique. Cette investigation a débouché sur l'établissement du rapport n° 2518135.1 qui a été validé par le SEn en date du 16 décembre 2020.

Celui-ci a permis de définir le cadre géologique et hydrogéologique de la décharge de «Chonny» et de préciser le risque que cette décharge présente pour l'environnement. Il a également permis d'établir le cahier des charges de l'investigation technique, objet de la présente demande de crédit d'engagement.

2. But de l'investigation technique

Le but de l'étude est de réaliser l'investigation technique du site de stockage définitif de l'ancienne décharge communale de «Chonny» à Châbles. Le programme d'investigation correspond au cahier des charges établi dans le rapport n° 2518135.1.

Le but de l'investigation technique permet de déterminer :

- Les matériaux présents dans le corps de décharge ;
- La qualité des eaux de percolation pouvant atteindre les eaux souterraines ;
- Les risques pour l'environnement, principalement pour les eaux souterraines.

3. Prestations

Les prestations suivantes sont comprises dans les investigations techniques :

- Réalisation de 3 à 4 sondages à la pelle mécanique dans le corps de l'ancienne décharge jusqu'à une profondeur de 3 m ;
- Relevé géologique des fouilles ;
- Prélèvement de 2 échantillons composites de matériaux type pour analyse des lixiviats ;
- Préparation des échantillons composites et envoi au laboratoire pour la réalisation de 2 tests de lixiviation ;
- Synthèse des résultats, établissement d'une note technique, y compris programme des investigations complémentaires, si nécessaire, et transmission au SEn pour validation.

4. Le planning

Début des investigations techniques dès l'octroi du crédit d'engagement par le législatif communal.

5. Le coût

Le projet comprend les coûts suivants, TTC, (selon les offres Geotest n° 2518135.2 du 16.12.2020 et n° 2518135.3 du 16.03.2021) :

1.1. Planification et préparation des travaux d'investigation		
1.2. Direction et suivi des travaux de sondage		
1.3. Prélèvement d'échantillon		
1.4. Synthèse et établissement d'une note technique		
1.5. Frais de déplacement et de reproduction		
1.6. Prestation de l'entreprise de sondage		
1.7. Analyse en laboratoire des matériaux solides		
1.8. Contrôle de qualité des matériaux de curage		
1.9. Divers et imprévus		
1.10. Sous total	CHF	19'800.20
1.11. Arrondi	CHF	199.80
1.12. Evacuation des matériaux de curage (seulement si nécessaire)	CHF	<u>5'000.00</u>
	TOTAL TTC	CHF 25'000.00

6. Financement et amortissements

Investissement planifié au budget 2021 sous le compte d'investissement n° 7690.5290.00

Financement par les liquidités communales.

- Intérêts : non applicable
- Amortissements : 10% par an soit CHF 2'500.- dès l'année qui suit la fin de l'étude.

7. Proposition de décision

Le Conseil communal demande en conséquence au Conseil général de bien vouloir :

- Valider la présente fiche de projet
- Octroyer un crédit d'engagement de CHF 25'000.- TTC pour les frais d'investigations techniques de la décharge de Chonny à Châbles.

Conformément à la loi sur les communes, cette décision n'est pas sujette à référendum.

Cheyres-Châbles, le 23 août 2021
Fabien Monney, Syndic

Annexes : plans et photos